Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601337-20260311-2026_03_02-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **11 MARS** à 19 heures les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 25 février 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, CARDIN Samuel, TEXIER Véronique, TOUZE Isabelle, MAILLARD Anne-Franck, ROUGIÉ Alexandre, LE CALLOCH Franck, Annie TOUZE, ANGEE LE FLOCH Virginie, Diane KERRAND THERY, Régis JOSSET

Absents donnant pouvoir : 1 – Isabelle COURTEL donnant pouvoir à Samuel CARDIN
2 – Nicolas SOMME donnant pouvoir à Alexandre ROUGIÉ
3 – Thierry LAMART donnant pouvoir à Annie TOUZE

Samuel CARDIN a été élu (e) secrétaire

N° 2026 - 03 – 02

OBJET : Affectation du résultat 2025 – Budget Commune

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,

Le conseil municipal statue sur les montant suivants :

- **42 249,64** en dépenses d'investissement au compte 002
- **221 535,85** en recettes d'investissement au compte 1068
- **71 198,49** en recettes de fonctionnement au compte 002

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

